Séné, le 13 Octobre 2022

Association Sénéthon

telethonsene@laposte.net

http://senethon.jimdofree.com

Réunion Assemblée Générale 2022

Date de la réunion : Jeudi 13 Octobre 2022

Lieu : Salle de l'Ecomusée SENE Heure de début : 18 h 30 Heure de fin : 20 H

Date des invitations: Par Mail le 6/10/2022 par G.B

Membres du bureau présents :

- Mr Gil Brégeon / Président
- Mr Mikael Pellegrinelli / Vice-président
- Mr Patrick Le Duigou / Trésorier
- Mr Hervé Mélandre / Secrétaire
- Mme Bénédicte Brégeon / Secrétaire adjointe
- Me Nadine RUAULT / Chargée de la communication

Membre du bureau absente excusée

- Mme Cathy Plougoulen / Trésorière adjointe

Invités:

- Mr Claude Dréau
- Ainsi qu'environ 120 personnes œuvrant pour l'évènement, bénévoles ou membres d'associations ou partenaires
- 60 personnes (environ) sont présentes dont Madame SCULO Sylvie Maire de Séné et son adjoint au sport/loisirs Monsieur MARTIN Bruno.
- Les correspondants locaux de la presse : Ouest France et le Télégramme sont présents

Fait le 20 Octobre 2022 Hervé Mélandre

Compte rendu:

En ouverture Madame la Maire de Séné, Sylvie Sculo prend la parole pour remercier l'ensemble des associations présentes et leurs représentants ainsi que l'association SENETHON qui est un lieu de partage et qui fédère ces différentes associations autour des manifestations du Téléthon.

Gil BREGEON profite de la présence de madame la Maire pour remercier et féliciter les jeunes du Conseil des Jeunes Sinagots pour leur participation ainsi qu'Alice la responsable du CJS.

Gil BREGEON donne ensuite la parole à Mickaël PELLEGRINELLI (vice-président) qui évoque ce grand moment de solidarité avec l'aide des associations et des particuliers ce qui permet avec l'implication de tous de récolter des fonds.

A la suite de cette intervention la parole est donnée à Patrick LE DUIGOU (trésorier) pour la présentation du bilan financier de l'association. En préambule il rappelle que l'ensemble des gains est reversé à l'AFM Téléthon, exception faite de la subvention de la mairie qui sert à couvrir les frais d'assurance de l'association et pour le fonctionnement.

L'ensemble des gains est détaillé dans une présentation (diapos) et le trésorier indique que l'année 2021 a représenté la meilleure année de collecte des dons depuis la création du Défi de Séné.

La parole est donnée ensuite à Claude DREAU qui présente le site Hello Asso, site qui permet de gérer les inscriptions des nageurs, ce qui donne également l'occasion de collecter des fonds correspondant à ces inscriptions.

Les dons ainsi collectés sont directement reversés à l'AFM Téléthon ce qui donne lieu à un reçu fiscal (déductible des impôts).

A la suite de cela le bilan moral de l'association est présenté par le secrétaire Hervé MELANDRE.

L'objectif de 9000 euros de collecte de dons pour 2021 a été atteint et cette collecte a pu se faire sans l'activité Zumba, celle-ci n'ayant pu se dérouler du fait de l'absence de l'animateur de l'association Séné Gym.

En conséquence l'association Sénéthon remercie l'ensemble des associations partie prenante de l'ensemble des animations. Un aparté est fait sur les chorales et l'association souhaite également remercier la chorale de l'île d'Arz présente au départ du défi de Séné.

L'association remercie également les services techniques de la Mairie de Séné pour leur aide à la mise en place de chapiteaux à Port Anna.

L'année 2021 marquait le dixième anniversaire du Défi de Séné pour le Téléthon et l'association remercie également l'ensemble des partenaires, notamment pour la fourniture de chasubles et de bonnets pour les bénévoles.

Fait le 20 Octobre 2022 Hervé Mélandre

Remerciements à l'ensemble des bénévoles ainsi qu'aux kayakistes, aux navigants et toutes personnes et associations présentes pour assurer la sécurité de l'évènement, ainsi qu'au club photo de l'IUT de Vannes, dont les photos, vidéos et images prises par un drone apportent chaque année la matière pour réaliser les vidéos pour promouvoir le Défi de Séné.

La réunion se poursuit par la présentation de Nadine RUAULT en qualité de chargée de la communication de l'association. Celle-ci prend la parole pour exposer également le fait qu'elle a travaillé cette année avec les jeunes de l'IUT section communication pour les suivre et les aider dans la réalisation des vidéos de promotion du Défi de Séné ainsi que pour les affiches relatives à la manifestation.

Gil BREGEON remercie Nadine pour son implication et présente les affiches de l'édition 2022 ainsi que le flyer réalisé pour la recherche de bateaux et de kayaks afin d'assurer la sécurité.

A la suite de cette présentation le président Gil BREGEON demande à l'assistance l'approbation du bilan financier.

Aucune objection n'est relevée et le bilan financier est validé. Le président demande alors l'approbation du bilan moral de l'association. Aucune objection n'est relevée et le bilan moral est également validé.

Le président demande également l'approbation du bureau et si des personnes sont candidates pour rejoindre ce bureau.

Aucune demande ni objection ne sont exprimées et le bureau est validé.

L'assemblée générale se termine et la réunion se poursuit par la réunion de préparation de l'édition 2022 du Défi de Séné.

(Le compte rendu de cette réunion de préparation fait l'objet d'une rédaction d'un document séparé).

Fait le 20 Octobre 2022 Hervé Mélandre